



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Moulins, le mercredi 6 mai 2020

### Cérémonie du 8 mai

La situation sanitaire et les mesures de confinement ne permettent pas de tenir les cérémonies dans le format habituel.

Vendredi 8 mai à 11h à Moulins, la préfète de l'Allier présidera une cérémonie départementale, en format restreint, dans le strict respect des mesures barrière, de la distanciation physique et **sans public**.

Les personnes qui souhaitent s'associer à cette cérémonie sont invitées à sortir drapeaux ou tissus bleu, blanc et rouge aux balcons et fenêtres.

Au niveau communal, les maires peuvent procéder au dépôt d'une gerbe dans les mêmes conditions de nombre de personnes restreint et de respect des mesures barrière.

### CONTACT PRESSE

Préfecture de l'Allier - Communication interministérielle  
2, rue Michel de l'Hospital- 03016 Moulins Cedex  
Tél. 04 70 48 33 10 ou 04 70 48 30 36 - courriel : [pref-communication@allier.gouv.fr](mailto:pref-communication@allier.gouv.fr)  
[www.allier.gouv.fr](http://www.allier.gouv.fr) - @prefet03